



Pratique(s) de l'ergonomie : formation de 10 jours

Le 12, 19, 26 février, 19 et 26 mars, 2, 9, 16 et 23 avril et le 21 mai 2027, de 9h à 16h30

La formation couvre de nombreux aspects de l'ergonomie : méthodologie, facteurs environnementaux, contraintes physiques et mentales, ergonomie de conception et de correction, analyse du poste de travail, perception subjective. Elle comporte aussi des exercices pratiques et une visite d'entreprise.

Objectifs

La formation fournit aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour se conformer aux exigences légales sur l'ergonomie et la prévention des troubles musculo-squelettiques, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace des mesures prescrites. Elle tient compte de la nouvelle réglementation parue en mai 2024 (Code, Livre VIII, Titre 1).

Cette formation offre aussi des débouchés vers des postes de kinésithérapeutes ou d'ergothérapeutes spécialisés en ergonomie : le programme de prévention des maux de dos de Fedris prévoit en effet la présence de professionnels formés dans les centres de réadaptation.

La formation, organisée en collaboration avec HELHa-CeREF Santé, débouche sur un certificat en techniques de l'ergonomie.

- Présentation du travail individuel

Public cible

Cette formation pratique s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration des conditions de travail : conseillers en prévention, médecins du travail, infirmiers/ères du travail, kinésithérapeutes*, ergothérapeutes, assistants sociaux, RH,...

Evaluation

Les participants réalisent et présentent une analyse ergonomique pour démontrer leur maîtrise des compétences. **La réussite de cette épreuve est sanctionnée par un brevet**.**

Programme de la formation

- Introduction à l'ergonomie
- Ergonomie: cadre et législation
- Conception du lieu de travail et anthropométrie
- Charge physique, prévention des lombalgies (manutention, exercices)
- Technique d'analyse de poste de travail
- Facteurs environnementaux : éclairage et bruit
- Ergonomie de bureau
- Ergonomie cognitive et charge mentale
- Visite de postes de travail et exercices
- Perception subjective du travail (analyse SWI-P et SWA-P)

Informations pratiques

La formation débute le 12 février 2027. Les autres cours sont organisés les 19 et 26 février, 19 et 26 mars, 2, 09, 16 et 23 avril et le 21 mai 2027.

Les cours ont lieu de 9.00 à 16.30, avec une pause déjeuner entre 12.30 et 13.00.

La documentation est fournie sous forme numérique avec chaque cours.

Les cours se donnent à HELHa, 136 rue Trieu Kaisin, B-6061 Montignies-sur-Sambre (Charleroi).

Lieu et adresse de la formation :

HELHa : rue Trieu Kaisin 136, 6061 Montignies-sur-Sambre

Renseignements et inscriptions :

<https://www.prevent.be/fr/formations/formations>

academy@prevent.be - +32 16/910.910

Organisateur : Prevent en collaboration avec la HELHA et le CeREF Santé

Prix : 3200 EUR



* La formation permettra aux entreprises de se conformer aux nouvelles exigences légales de l'arrêté royal du 15 mai 2024. La formation fournit aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour se conformer à ces nouvelles réglementations, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace et conforme des mesures ergonomiques prescrites.

**Dans le cadre du programme de prévention des maux de Fedris, les centres de réadaptation doivent inclure des professionnels formés en ergonomie. Cette formation ouvre donc des portes vers des postes de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes spécialisés en ergonomie.

